



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique des transports

Question écrite n° 106946

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'avis sur le schéma régional des transports de Nord - Pas-de-Calais, émis par le Conseil économique et social régional (CESR). Il lui demande les perspectives de son action s'inspirant de la proposition tendant à améliorer les infrastructures existantes et en matière ferroviaire en réalisant l'électrification de Boulogne - Dunkerque et Boulogne - Amiens.

## Texte de la réponse

Les études de signalisation et d'électrification de la ligne Amiens - Rang-du-Fliers, inscrites dans le CPER-Picardie 2000-2006, seront terminées courant 2007. Elles ont fait apparaître un coût de 140 MEUR pour l'électrification entre Amiens et Rang-du-Fliers. Dans le cadre des discussions sur le futur contrat de projet Picardie, il a été retenu de financer une première tranche des travaux d'électrification de la ligne consistant à améliorer la signalisation entre Abbeville et Rang-du-Fliers pour un montant de 25 MEUR, dont 9,5 MEUR à la charge de l'État. Ces travaux augmenteront la capacité de la ligne et permettront d'améliorer la régularité des circulations notamment pour permettre une fréquence accrue. Ils s'inscrivent dans la poursuite des travaux en cours d'amélioration de la signalisation sur Amiens - Abbeville. Les études d'électrification du tronçon Rang-du-Fliers - Boulogne étaient inscrites dans le CPER Nord-Pas-de-Calais 2000-2006. Les études techniques d'avant-projet ainsi qu'une étude complémentaire de faisabilité et de réduction des coûts ont été réalisées. L'avant-projet modifié a été approuvé par le Conseil d'administration de RFF le 12 octobre 2006. L'inscription de ce projet dans le futur contrat de projet 2007-2013 du Nord-Pas-de-Calais est en cours de discussion. L'opération de modernisation, doublement et électrification de la section Calais-Dunkerque fait partie des projets évoqués dans les négociations sur le futur contrat de projet Nord-Pas-de-Calais 2007-2013. Les études d'opportunité ont été lancées en 2006 par RFF avec des subventions de l'État et de la région.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106946

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** transports, équipement, tourisme et mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 octobre 2006, page 10791

**Réponse publiée le :** 10 avril 2007, page 3631